

BULLETIN DE RÉSERVATION SESSION ORIENTATION

À ENVOYER À **L'APAS-BTP - SERVICE ORIENTATION - 52 AVENUE DU GÉNÉRAL MICHEL BIZOT - 75012 PARIS**

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA RETOURNÉ

BÉNÉFICIAIRE APAS-BTP

N° Cartapas ou CUA
(si non joindre la photocopie du dernier bulletin de salaire)

N° DE DOSSIER

Ne rien inscrire, réservé à APAS-BTP

NOM DE L'ENTREPRISE

BÉNÉFICIAIRE DES PRESTATIONS APAS-BTP (TITULAIRE DE LA CARTAPAS)

RESPONSABLE LÉGAL DE(S) ENFANT(S) CI-DESSOUS (SI DIFFÉRENT DU BÉNÉFICIAIRE)

<p>Nom <input type="text"/></p> <p>Prénom <input type="text"/></p> <p>Adresse <input type="text"/></p> <p>Code postal <input type="text"/> Ville <input type="text"/></p> <p>Agissant en qualité de <input type="radio"/> PÈRE <input type="radio"/> MÈRE <input type="radio"/> TUTEUR <input type="radio"/> GRANDS-PARENTS</p> <p>dom. <input type="text"/> port. <input type="text"/> prof. <input type="text"/></p> <p>Acceptez-vous de recevoir des renseignements par mail ? <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON</p> <p>E-mail <input type="text"/></p>	<p>Nom <input type="text"/></p> <p>Prénom <input type="text"/></p> <p>Adresse <input type="text"/></p> <p>Code postal <input type="text"/> Ville <input type="text"/></p> <p>Assistant en qualité de <input type="checkbox"/> PÈRE <input type="checkbox"/> MÈRE <input type="checkbox"/> TUTEUR <input type="checkbox"/> GRANDS-PARENTS</p> <p>Téléphone <input type="text"/> E-mail <input type="text"/></p>
--	--

ATTENTION !
Si vous ne recevez pas ces courriels dans votre boîte principale, merci de vérifier dans votre boîte spam

SESSION DU 1 OCTOBRE AU 10 DÉCEMBRE 2022

Nom du (ou des) participant(s)	Prénom	Date de naissance	Sexe
			<input type="radio"/> fille <input type="radio"/> garçon
			<input type="radio"/> fille <input type="radio"/> garçon
			<input type="radio"/> fille <input type="radio"/> garçon

À JOINDRE À VOTRE RÉSERVATION AVEC LE BULLETIN RENSEIGNÉ ET SIGNÉ (TOUT BULLETIN NON SIGNÉ VOUS SERA RETOURNÉ)

- Avis d'imposition 2021 (revenus 2020) - Pour les concubins, joindre les 2 avis (R.F.R. = Revenu Fiscal de Référence + coordonnées).
- Photocopie du dernier bulletin de salaire, si vous n'êtes pas titulaire de la Cartapas ou CUA.
- Acompte de 30 % du montant total de la session ou paiement intégral pour une réservation effectuée à moins de 35 jours du début de la session.

RÈGLEMENT

● Par chèque bancaire libellé à l'ordre de l'APAS-BTP

● Par carte bancaire* (COCHEZ LES AUTORISATIONS CONCERNÉES)

- 1. J'autorise l'APAS-BTP à débiter ma carte de l'acompte de 30 % ou l'intégralité de la session à moins de 35 jours du début.
- 2. J'autorise l'APAS-BTP à effectuer un **prélèvement mensuel** sur ma carte bancaire (date du dernier prélèvement, 35 jours avant le début de la session).
- 3. J'autorise l'APAS-BTP à **prélever le solde** de la session sur ma carte bancaire, 35 jours avant le début de la session.

* Pour les autorisations 1, 2 et 3, la carte bancaire doit être valide 1 mois après la date de la session. Les cartes AMERICAN EXPRESS ne sont pas acceptées.

Je serai contacté par téléphone par un conseiller APAS-BTP pour effectuer le règlement par CB au :

(merci d'indiquer ci-dessus le numéro de téléphone)

INFORMATIONS TITULAIRE DE LA CARTE BANCAIRE

Nom

Prénom

ENGAGEMENT

Je soussigné(e), Nom

Prénom :

agissant comme père, mère, tuteur, grands-parents, atteste sur l'honneur avoir autorité légale nécessaire pour inscrire le (ou les) enfant(s) dont le(s) nom(s) et prénom(s) figure(nt) sur ce bulletin. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations transmises à l'APAS-BTP, toute fausse déclaration est passible de poursuites devant les tribunaux.

J'accepte par avance et à titre gracieux que l'APAS-BTP puisse faire paraître dans les catalogues ou dans toute autre de ses publications site internet, réseaux sociaux une ou plusieurs photographies, prises à l'occasion des sessions d'orientation scolaire, où figurerai(ent) mon (ou mes) enfant(s). J'accepte les conditions générales de vente.

ASSURANCE ANNULATION

- **OUI**, je souscris à l'assurance annulation. La prime est égale à **1,50 %** du tarif de référence. Voir conditions page 116 du catalogue vacances Été-Automne 2022.
- **NON**, je ne souscris pas à l'assurance annulation.

Date et signature
OBLIGATOIRE